



Bordeaux, le 24 mars 2016

A

**M. Germinal PEIRO**  
Président  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
Dordogne  
Périgueux

**Objet :** demande d'audience relative au désengagement financier du Conseil Départemental pour les CIO de Périgueux, Nontron et Ribérac.

Monsieur le Président,

Dans votre courrier du 21 janvier 2016, et adressé à Madame l'Inspectrice d'Académie du département de la Dordogne, vous annoncez la fin de la prise en charge financière du CIO de Périgueux ainsi que de ses antennes. Cette notification est assortie d'une proposition de budget de la collectivité dont vous avez la Présidence et qui ne prévoit plus les financements afférents.

Les collègues de ce CIO et de ses antennes, Nontron et Ribérac, nous ont alertés sur cette situation ainsi que sur les conséquences de cette décision.

Sur le fond, cette décision ne nous semble pas respecter la procédure régulière de transfert d'un CIO départemental vers un statut de CIO d'État. Actuellement, nous observons que ni le Rectorat, ni le Service d'Orientation du Rectorat, ne sont pas en mesure de nous informer quant aux modalités de mise en œuvre de cette décision.

Sur la forme, notre département connaît un état de crise sans précédent dont les répercussions sociales et économiques se retrouvent au quotidien dans l'exercice des Conseillers d'orientation-psychologues et personnels administratifs de ces trois CIO : ils sont les acteurs d'un appui sans faille auprès des services dont vous avez la charge comme l'ASE, la MDPH notamment.

Vous n'ignorez pas que ces personnels d'état œuvrent pour le public des élèves de collège et de leurs familles, pour le traitement des saisines MDPH et les accompagnements nécessaires à ces situations personnelles délicates ainsi que pour les accueils au CIO de personnes adultes qui relèvent souvent de situation de précarité.

À notre sens, ce désengagement ne saurait intervenir comme tel et aussi brutalement. Nous dénonçons une absence de dialogue auprès des personnels de ces CIO ainsi qu'une absence de vision dans le soutien et l'appui que représentent ces personnels dans l'action publique que mène votre collectivité.

Monsieur le Président, nous sollicitons ainsi dans les plus brefs délais une audience pour trouver un règlement à cette situation qui paraît décalée en regard des besoins des populations périgourdines.

**Jean-Pascal MERAL**, secrétaire académique  
**Abdérafik BABAHANI**, secrétaire départemental  
**Philippe FRANCO**, représentant académique catégorie COPsy/DCIO